

CHARTRE 19/03/2016

RÉCONCILIATION PAR-DELÀ LES TOMBES – TRAVAIL POUR LA PAIX

Le Volksbund Deutsche Kriegsgräberfürsorge e. V. a été fondé en 1919, sur la base d'une initiative citoyenne, du fait des millions de soldats allemands tués lors de la Première Guerre mondiale. Il est aujourd'hui porté par un vaste engagement non partisan.

Avec la ferme intention de garder vivace le souvenir de la guerre et de la tyrannie, d'encourager la compréhension, la réconciliation et la paix entre les hommes et les peuples, de prendre fait et cause pour la liberté et la démocratie, le Volksbund s'est doté, sur la base de ses préceptes, de cette charte.

PRINCIPES

L'entretien des sépultures des victimes de guerre comprend l'entretien des tombes de toutes les victimes de la guerre et de la tyrannie, soldats comme civils, la mémoire et le souvenir au sein de la société ainsi que le travail auprès des jeunes, scolaire et éducatif tendant vers la volonté de paix et de compréhension.

Il est fait selon le principe du droit humanitaire international et du point de vue des valeurs ancrées dans la Constitution et dans la Charte européenne des droits fondamentaux. Un contexte international sous-tend toujours l'entretien des sépultures des victimes de guerre.

Nous faisons face à l'histoire allemande: la première guerre mondiale, avec toutes ses conséquences, incarne le début d'une ère, celle de l'emploi de la force excessive et de la dictature totalitaire. La seconde guerre mondiale fut elle liée à une agression allemande menée par les nationaux-socialistes qui ont tenté d'imposer une domination raciale en Europe sous contrôle allemand. Le but de cette guerre, notamment dans l'est de l'Europe, était la conquête et l'extermination. Ses circonstances ont révélé des crimes de guerre d'une nature sans précédent qui ont culminé dans le cadre de la campagne de génocide visant les juifs en Europe.

Ainsi, se pose alors la question de la responsabilité personnelle dans le cadre de la dictature et de la guerre. De nombreux combattants se sont battus dans l'idée de remplir leur devoir national. Beaucoup d'entre eux ont été submergé par la culpabilité. D'autres auraient pu s'échapper. Peu ont résisté. Par conséquent, la culpabilité généralisée est impossible.

Nous pleurons les morts par millions, qu'ils soient soldats ou civils, pour lesquels la souffrance immense et prolongée fut vaine.

MISSIONS

Sépultures de victimes de guerre

- Les victimes de guerre ont, en vertu du droit international, le droit de reposer à tout jamais en paix.
- Nous préservons, érigeons et entretenons, pour le compte de l'État, les cimetières militaires allemands à l'étranger. Nous soutenons les organismes gérant les cimetières militaires en Allemagne et sommes disposés à assumer des missions supplémentaires.
- Nous recherchons les victimes de guerre allemandes qui n'ont pas encore été retrouvées, les inhumons dignement et nous efforçons de leur redonner un nom. Nous informons et accompagnons leurs proches.
- Nous transformons les cimetières militaires en Allemagne et à l'étranger en des lieux de mémoire publique, de souvenir, de rencontres et d'apprentissage.

Souvenir et mémoire

- Nous commémorons publiquement les victimes de la guerre et de la tyrannie. Nous soutenons en outre les initiatives visant à honorer dignement la mémoire de tous ceux qui ont perdu la vie au service de la République fédérale d'Allemagne lors d'opérations extérieures.
- Nous organisons le Jour de Deuil National que nous célébrons sous forme de jour du souvenir de toutes les victimes de la guerre et de la tyrannie et nous le développons dans le fond et la forme. Nous exprimons en ce jour notre responsabilité envers la paix dans la justice et la liberté.
- Nous cherchons des moyens d'exprimer le souvenir. Nous souhaitons de ce fait connaître et comprendre les différentes expériences et cultures du souvenir de nos voisins européens, noter les points communs et respecter les différences.
- Nous encourageons tout particulièrement la compréhension entre les citoyens de pays autrefois ennemis autour des sépultures des victimes de guerre. Nous faisons ainsi depuis longtemps très souvent l'expérience de la réconciliation. Nous concevons également le travail international à l'avenir comme une contribution à la paix et à l'intégration en Europe.

Jeunesse et éducation

- Nous encourageons la rencontre et l'éducation politique et historique dans les cimetières de guerre. Lors de nos chantiers de jeunesse, sur nos espaces de rencontres et d'enseignement ainsi que lors de nos nombreux projets en Allemagne et à l'étranger, nous incitons à discuter des événements historiques et actuels. Les écoles et les acteurs de l'éducation politique sont à cette occasion des partenaires importants.
- Dans le cadre de notre travail d'éducation, nous transmettons les valeurs des droits de l'homme, de la démocratie, de la paix et nous nous penchons sur l'extrémisme, le nationalisme, le racisme et la violence arbitraire.
- Nous contribuons à ce que les jeunes organisent eux-mêmes le souvenir et la commémoration. Possibilité leur est donnée de participer de façon responsable. Cela constitue une condition préalable pour l'entretien à l'avenir des sépultures des victimes de guerre.

ORGANISATION

Le Volksbund assume ses missions à l'échelle nationale et des Länder. Du fait de notre structure fédérale, nous trouvons des partenaires sur tout le territoire et sommes à la disposition de chacun sur place.

Nous comptons sur le soutien et l'engagement volontaire de toutes les catégories sociales et d'âge. Nous encourageons la participation et le sens des responsabilités, notamment dans le travail en commun de collaborateurs volontaires et professionnels.

Nous collaborons à l'échelle nationale et internationale avec d'autres acteurs et organisations de la culture du souvenir et de la commémoration, avec l'armée allemande, les réservistes et les associations chargées du respect des traditions, avec des acteurs de l'éducation, les églises et les communautés religieuses, avec les partis, les amicales et les syndicats, les pouvoirs publics et les instances communales.

« Quiconque ferme les yeux devant le passé ne voit pas le présent. Quiconque refuse de se souvenir de la barbarie se retrouve exposé à de nouveaux risques de contagion. [...] Précisément pour cette raison, il faut que nous comprenions qu'il ne peut y avoir de réconciliation sans souvenir. »

(Richard von Weizsäcker, discours prononcé dans la salle des séances du Bundestag à l'occasion de la commémoration du 40ème anniversaire de la fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe, 8 mai 1985)